

---

de travail et d'assistance pendant la session et du fait qu'ils sont obligés de travailler après les heures régulières de bureau pendant la vacance afin de compléter leurs travaux de l'année, ils travaillent plus de quinze mois par année.

La somme d'ouvrage restant à faire après la session actuelle sera particulièrement forte à cause des différents rapports présentés à la Chambre, cette session, (formant environ 2,000 pages imprimées de matières techniques) qui n'ont pas été présentés les années précédentes et du grand nombre de réponses aux adresses qui doivent être imprimées et traduites.

Le temps actuel paraîtrait donc favorable à un changement et à la nomination de traducteurs pour les départements et le personnel du bureau aurait encore une somme suffisante d'ouvrage à faire pour le tenir occupé pendant toute l'année.

Le tout respectueusement soumis.

T. G. COURSOLLES,  
*Chef des traducteurs français.*

Chambre des Communes, 10 avril 1880.